

Contacts

Greta Bretagne Occidentale

Agence de développement
de Carhaix

> Lycée professionnel Paul Sérusier

Avenue de Waldkappel

29270 CARHAIX

T 02 98 93 75 77

greta.agcarhaix@ac-rennes.fr

Virginia CUENCA, coordinatrice

Marc JACQUOT, conseiller en formation

La formation se déroule sur le site du lycée professionnel de Carhaix

Nous vous proposons également d'autres formations certifiantes et/ou qualifiantes :

> FCO-FIMO

> conducteur routier de marchandises

> formations modulaires et obligatoires

SST, habilitations électriques basse tension...

Le GRETA Bretagne Occidentale est engagé dans une démarche qualité afin d'être en conformité avec la loi du 5 mars 2014.



CACES®

R389 Catégories 1.3.5

formation initiale et continue

CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ

calendrier des formations 2018

CACES® Chariot automoteur de manutention à conducteur porté - R389 Catégories 1.3.5

Qu'est-ce que le CACES

Le CACES permet aux conducteurs : d'acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (suivant catégorie utilisée dans l'entreprise).

Rappel des obligations légales

ART. R233-13-19 DU CODE DU TRAVAIL : "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

En outre, la conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise." Recommandation R389 du CNAMTS : définit les conditions d'obtention du CACES.

Le planning des sessions de formation

du 25 au 29 sept-17 du 23 au 27 oct-17 du 18 au 22 déc-17 15 au 19 janv-18
 du 19 au 23 fév-18 du 5 au 9 mars-18 du 23 au 27 avril-18
 du 14 au 18 mai-18 du 18 au 22 juin-18

>> En entreprise, selon des conditions d'équipements conformes à la recommandation R.389
 Dates à déterminer.

Les durées

	Formation initiale	Recyclage
Cat. 1-3-5	5 jours	3,5 jours
Cat. 3-5	4 jours	3,5 jours
Cat. 1-3	3,5 jours	3 jours
Cat. 3 ou Cat.5	3,5 jours	3 jours
Cat.1	2 jours	2 jours

Les tarifs

	Individuel	Groupe (max. 6 pers.)
Tarif journalier	140 €	800 €

Des financements sont possibles auprès des OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé de votre branche professionnelle).



VALIDATION > Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité du chariot concerné si validation CACES® valant avis favorable à la délivrance d'une autorisation de conduite par le chef d'entreprise.

Contenu de la formation

Théorie 7 heures

Législation

Recommandation 389 du CNAMTS - le code du travail - Le code de la route - Les catégories de chariots - plaques, pictogrammes et panneaux

Prévention

Les EPI - Les gestes de commandement, protection et signalisation de la zone d'intervention - Les produits dangereux - Les accidents

Conduite

Vérifications préalables à l'utilisation - Les manœuvres (à plat et sur plan incliné) Gerbage et dégerbage (au sol, en pile, sur palettier) - Positionnement et équilibrage de la charge

Maintenance

Mécanique et technologie du chariot - Les circuits hydrauliques , électriques et fluidiques - Les contrôles et entretiens périodiques.

Pratique et réalisation des tests CACES 7 à 28 heures selon catégories

Avant la conduite

Vérifications préalables à l'utilisation - Contrôle des plaques, pictogrammes et panneaux - Contrôle mécanique

Conduite

Les manœuvres (à plat et sur plan incliné) - Gerbage et dégerbage (au sol, en pile, sur palettier) - Positionnement et équilibrage de la charge

Après la conduite

Vérifications et signalements d'anomalies - Entretien de premier niveau

Passage des tests CACES